



GEMENG
HABSCHT

AVIS

ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS

Concerne : Arrêté N° 3A/2022/3796/168

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés le public est informé que par décision du 27 octobre 2022, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire a autorisé à la société SA ANTARGAZ Luxembourg pour le compte de Monsieur Rob KOLEN, à installer et à exploiter un réservoir enterré de gaz propane à Septfontaines 21-23, Arelerstrooss.

Contre la prédite décision d'autorisation un recours peut être interjeté auprès du Tribunal Administratif qui statuera comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un délai de 40 jours à partir du jour d'affichage de la prédite décision.

Eischen, le 07 NOV. 2022

Pour l'Administration Communale,

Le Secrétaire

Le Bourgmestre


Paul Reiser





Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu

Personne de contact :
Annick Kayser
Rédacteur communal
☎ 39 01 33 - 225
annick.kayser@habscht.lu